

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique de Pouligny-Saint-Pierre (projet de parc éolien)

**De :** fredodeputier@laposte.net

**Date :** 01/12/2018 22:00

**Pour :** pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Madame, Messieurs les commissaires enquêteurs en charge de l'enquête publique de Pouligny-Saint-Pierre (projet éolien).

Veillez trouver en pièce jointe une contribution, pour cette enquête publique.

Bonne lecture à vous.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

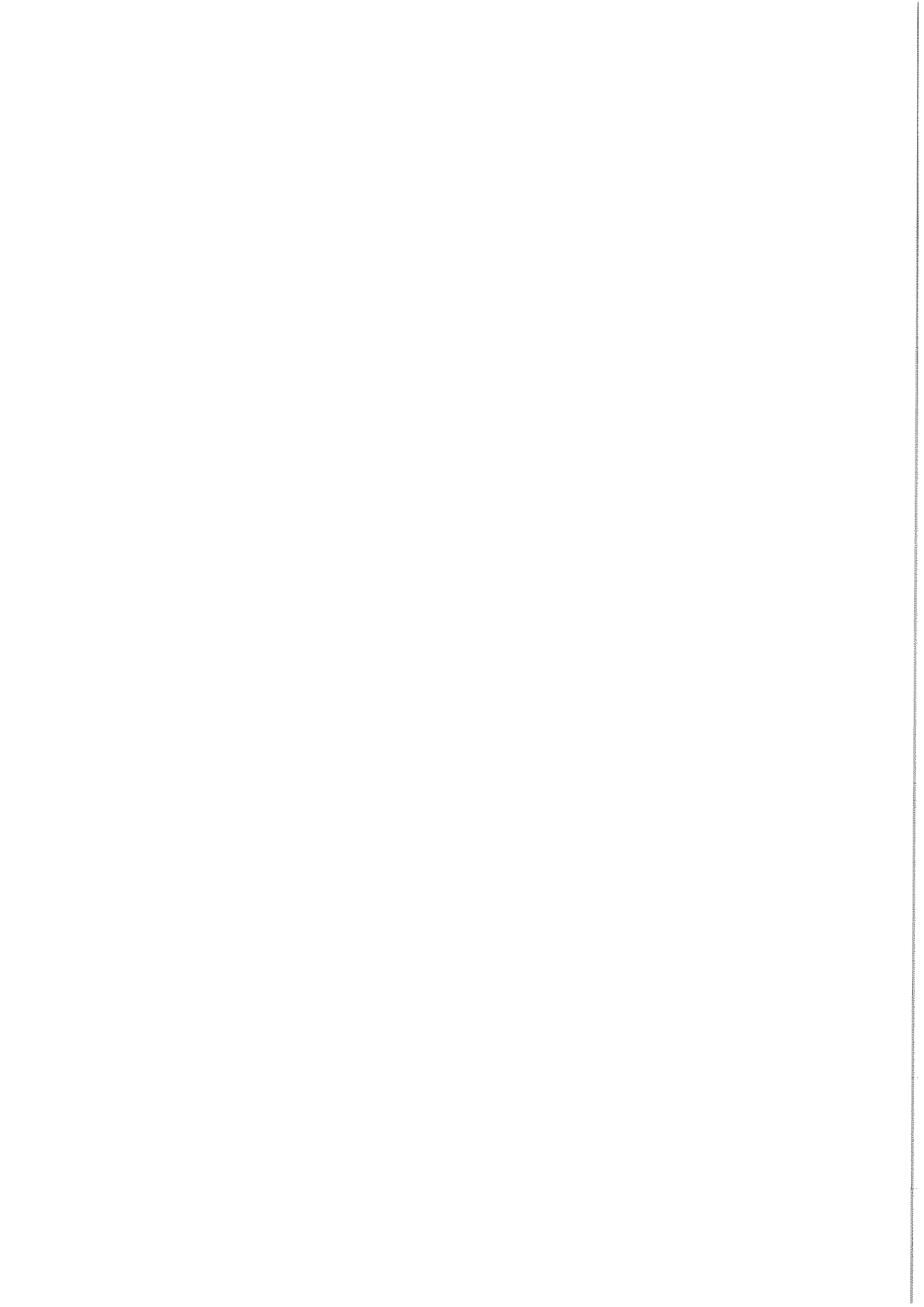
Frédéric Députier.

— Pièces jointes : —

---

avis défavorable enquête publique éoliennes.pdf

30 octets



Madame et Messieurs les commissaires enquêteurs en charge de  
l'enquête publique relative au projet éolien de Pouligny-Saint-Pierre,

Une volonté gouvernementale conduit actuellement à limiter la part du nucléaire dans la production d'électricité, pour faire la part belle aux énergies renouvelables. Vouloir le faire à tout prix, quitte à priver comme ici un territoire d'un atout majeur, n'est pas acceptable.

Notre secteur est déjà sinistré, économiquement parlant. De plus, on nous ferme notre maternité, service de proximité de qualité. Nous vivons une période difficile, de crise économique, de crise sociale. Beaucoup d'entre nous vivent dans un stress grandissant, sur la route, sur leurs lieux de travail. La vie moderne est folle, on le sait, on le constate, on le vit au quotidien. Cela, nul ne peut le nier. Si, comme moi, beaucoup de gens ont choisi de vivre ici, dans la région blancoise, c'est parce que la qualité de vie à la maison, dans le cocon familial, est source de réconfort. On sait que le soir, on retrouve un havre de paix, un remède antistress, cette campagne vallonnée près du Blanc, si agréable. On sait que le week-end, on va pouvoir prendre l'air, jardiner, guetter à l'occasion le passage des grues dans le ciel, faire une balade nature en famille sur les hauteurs de Bénavent. Au cours de ces randonnées, on photographie au printemps les orchidées qui poussent au milieu des pelouses calcicoles bordées de genévriers et on espère pouvoir au passage apercevoir un chevreuil bondissant ou un renard en maraude. Tout cela est primordial, aide à « tenir le coup », contribue à un équilibre personnel. Notre trésor local, jalousement gardé sans doute, c'est bel et bien notre cadre de vie.

Placer des éoliennes géantes ici ne créera malheureusement pas d'emploi et n'attirera pas davantage « des gens sur le territoire » comme certains le prétendent. Qui voudra acheter les terrains viabilisés situés à quelques centaines de mètres des éoliennes, encombrantes et non moins bruyantes voisines (les bruits audibles sont certes désagréables, mais que dire du danger sanitaire avéré que représentent les infrasons inaudibles...) ?

Souhaite-t-on ajouter au sinistre économique un sinistre paysager, touristique ? J'ai ainsi pu converser avec de très nombreux touristes, à la maison du Parc et sur l'aire de camping-car de Bénavent. Dans leur très grande majorité, mes interlocuteurs ont affirmé qu'ils verraient « le coin » avec un tout autre regard, si de grandes machines barraient l'horizon : « Nous choisirions de faire une halte à un autre endroit, ou nous écourterions notre séjour. On vient là pour se mettre au vert, au calme, au milieu d'une nature préservée ! ». Et oui, la Brenne et le secteur du Blanc sont synonymes de tourisme vert, pas de tourisme industriel ! Que nous envie-t-on, qu'apprécient les gens quand ils viennent par ici, si ce n'est cette belle vallée de la Creuse, ce pays des mille étangs, ce calme reposant, cette quiétude qui y règne, loin du tumulte envahissant, impactant, de la vie moderne ?

Placer des éoliennes dans des zones ventées (auquel cas elles n'ont d'ailleurs pas besoin de faire 150 mètres, contrairement à celles du présent projet éolien indrien), à au moins 1500 mètres des habitations, pourquoi pas. Cela respecte le principe de précaution et permet une production électrique avec un rendement, disons, « moins mauvais ». C'est ce qui a été fait

dans des pays avant-gardistes en matière d'énergie renouvelable et qui n'ont pas forcément de leçon à recevoir de la France dans ce domaine, soit-dit en passant. Plusieurs de ces pays renoncent malgré tout actuellement à l'éolien terrestre. Cet exemple ne devrait-il pas nous conduire à la plus grande prudence ? Le problème de toute façon, c'est qu'aucune des deux conditions soulignées ci-dessus n'est remplie dans le projet de Pouligny-Saint-Pierre (installation de machines prévue près des maisons et dans une zone peu ventée). On peut faire remarquer que le département de l'Indre a déjà bien contribué au développement de l'éolien, dans une zone bien plus favorable : la champagne berrichonne. On peut aussi mentionner le fait que des possibilités d'utilisation de la force de l'eau sont tout à fait envisageables sur la Creuse, comme en témoignent les vestiges de nombreux moulins utilisés autrefois, par exemple à hauteur de Bénavent. Le recours aux panneaux photovoltaïques, quant à lui, même si ce n'est pas non plus la panacée, semble a priori moins impactant que l'éolien à tout égard. Des progrès ont notamment été faits au niveau du recyclage. La prudence s'impose quand même, puisque certaines études sont encore en cours sur l'éventuel impact sanitaire.

Espérons, pour finir, que la parole des principaux concernés (dont je pense faire partie puisque ma maison est située à environ 700m d'une des machines prévues) sera enfin écoutée et surtout entendue. Au niveau national, on le constate plus que jamais ces temps-ci, certains font « la sourde oreille » ; cela s'apparente à un mépris des personnes. Chacun le sait, c'est très dur de se sentir exclu, ignoré, méprisé de la sorte. Au niveau local, ne prenons surtout pas de tels agissements pour modèle.

Je suis, vous l'aurez compris, contre cette implantation d'éoliennes industrielles, et j'y suis opposé avant tout parce que ce projet a été élaboré sans véritable information et consultation de la population. De concertation digne de ce nom, il n'y a pas eu. Je ne me suis pas senti respecté (et nous sommes nombreux dans ce cas), dans cette façon de procéder. Quant aux documents qui ont pu circuler dernièrement sur la commune, autant certains recèlent vraiment d'informations justes car vérifiables, autant d'autres relèvent hélas plutôt de la désinformation (avec des erreurs « grosses comme une maison » ou « grandes comme une éolienne », au choix, dans le document de l'ADPF).

Quand des considérations financières prévalent sur des considérations humaines, je ne peux que clamer haut et fort mon indignation. Respectons un peu les gens ! Laissons-leur la parole ! Ecouter les arguments des uns et des autres et en tenir compte avant toute prise de décision, c'est aussi cela le rôle d'un élu ! C'est cela la démocratie ! La démocratie, ce n'est pas consulter les gens une fois tous les ... x années ! C'est les associer à un projet, surtout quand cela peut, comme ici, impacter durablement leur quotidien, leur cadre de vie.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire et vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Messieurs les commissaires enquêteurs, l'expression de ma plus haute considération.

Frédéric Députier, habitant indigné de Bénavent.